

CONSEIL D'ECOLE

13 FEVRIER 2024

PRESENTS :

Parents d'élèves élus :

Mme BOAILLON Mélanie ; Mme HERSANT-CHEVAIS Mélanie ; Mme JOINT Natacha ; Mme LACROIX Elodie ; M. LHUISSIER Yoann.

Mairies :

M. GOYER : maire de Oisseau-Le-Petit

M. EVETTE et Mme THOMAS : maire et adjointe au maire de Bérus

Mme FROMENTIN : adjointe au maire de Béthon

M. FRIMONT : maire de Fyé

M. LATA CZ : maire de Chérisay

Mme LELIEVRE : présidente du SIVOS.

Enseignants :

Fyé : Mme VIGNERON, Directrice du RPI Rosay Nord (50% TPS-PS-MS) ; Mme BLOT (50% TPS-PS-MS) ; Mme GESLOT (50% CE1-CE2) ; Mme ROULAND (50% CE1-CE2) ; Mme BELLIOU (CE2-CM1) ; Mme LEROY (CM1-CM2), Mme GUIBERT (50% CM1-CM2).

Oisseau-Le-Petit : Mme LAIGNEAU (PS-MS-GS) ; M. VILLAIN (75% GS-CP) ; Mme ROUSSEAU (25% GS-CP) ; Mme CIVEL (CP) ; Mme COLLIN (CE1).

Enseignantes stagiaires : Mme CAMBON et Mme CALBRY

ATSEM :

Josiane Doudieux, Chloé Godard, Jennifer Lhuissier.

Excusés :

Inspection de l'Education Nationale : M. Charles MAHOUI.

Enseignants : M. GUERANT Sylvain (50% CM1-CM2)

Atsem : Magalie Morançais.

Parents d'élèves élus : M. CHAPRON Cédric ; M. COUPRY Jean-Noël ; Mme TOUCHARD Aurélie.

Effectifs et répartitions des élèves dans les classes :

| | PS-MS-GS | GS-CP | CP | CE1 | TPS-PS-MS | CE1-CE2 | CE2-CM1 | CM1-CM2 | CM1-CM2 |
|------------------|-----------------------|-------|----|-----|-----------|---------|---------|---------|---------|
| TPS | | | | | 1 | | | | |
| PS | 8 | | | | 16 | | | | |
| MS | 11 | | | | 9 | | | | |
| GS | 6 | 16 | | | | | | | |
| CP | | 9 | 25 | | | | | | |
| CE1 | | | | 22 | | 8 | | | |
| CE2 | | | | | | 15 | 17 | | |
| CM1 | | | | | | | 8 | 12 | 8 |
| CM2 | | | | | | | | 11 | 17 |
| Total par classe | 25 | 25 | 25 | 22 | 26 | 23 | 25 | 23 | 25 |
| Total par site | Oisseau-Le-Petit : 97 | | | | Fyé : 122 | | | | |
| Total RPI | 219 | | | | | | | | |

Inscriptions pour la rentrée 2024 : Les inscriptions pour la rentrée sont ouvertes depuis le mois de janvier pour les nouveaux élèves. Pour s'inscrire, il faut contacter la directrice par téléphone sur le portable de direction. Les futures petites sections pourront bénéficier d'une demi-journée de découverte en juin, les familles seront recontactées pour donner les dernières modalités en fonction du contexte sanitaire.

Effectifs estimés à la rentrée 2024 sur le RPI :

| PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | Total |
|------------|----|----|----|-----|-----|-----|-----|-------|
| 23 estimés | 23 | 20 | 22 | 33 | 30 | 32 | 28 | 211 |

Projets pédagogiques et sorties scolaires

Depuis septembre 2023, le taux d'encadrement en maternelle pour toute sortie de l'enceinte de l'école a changé. Il faut maintenant obligatoirement 1 adulte pour 8 enfants.

Concernant les sorties, les parents d'élèves demandent s'il est possible d'avoir les informations au moins 15 jours avant. L'équipe enseignante répond que c'est ce que nous tentons de faire. Malheureusement, nous avons parfois nous-même l'information que très tardivement. Cela a été le cas pour Momo Festival où nous avons eu l'information pour certaines classes moins d'une semaine avant la date de la sortie.

- **Festival du livre** : Cette vente de livres permet d'enrichir les bibliothèques des écoles. Une première vente a eu lieu en décembre sur l'école de Fyé, et a permis un bénéfice de 101,17 €, qui a permis d'acheter une dizaine de livres pour la bibliothèque de Fyé.
A Oisseau-le-Petit, le festival du livre aura lieu du 13/05 au 17/05.
- **Vente de gâteaux** : Afin de financer les différentes sorties, une vente de gâteaux a lieu toutes les semaines. Nous remercions les parents qui fabriquent ces gâteaux, et qui participent à l'achat de ceux-ci. Pour rappel, la vente se déroule chaque mardi à Oisseau le Petit, et chaque vendredi à Fyé.
- **Les petits scientonautes** : Projet à Oisseau-le-Petit pour les GS-CP, CP-CE1 et CE1 sur le thème de l'eau. L'objectif est de réaliser une maquette qui va voyager dans les différentes écoles. L'exposition aura lieu à Oisseau le 21 et 22 mars, les parents seront conviés le jeudi soir.
- **Carnaval** : il aura lieu le 26 mars. Le thème sera le sport.
- **Sortie vélo** : Les CE2-CM1 de Mme Belliot et les CM1-CM2 de Mme Guibert auront un projet vélo. Il faut un accompagnateur agréé pour 6 enfants à vélo. Les classes vont d'abord travailler sur le stade. L'objectif final est de faire une sortie d'une vingtaine de kilomètres sur une journée avec pique-nique.
- **Sorties de fin d'année** : Les classes de TPS-PS-MS (Mme Vigneron et Mme Blot) et PS-MS-GS (Mme Laigneau), se rendront à l'île de Moulinsart à Fillé sur Sarthe pour visiter un moulin et fabriquer du pain. Les trois autres classes de Oisseau iront à Sillé-le-Guillaume. Les 4 classes élémentaires de Fyé sont en attente de réponse concernant leur sortie.
- **Journée sportive** : une journée sportive sera organisée entre les élèves de Fyé et Oisseau-le-Petit. Cette journée aura lieu le mardi 28/05, sous réserve de la météo. Il sera demandé aux parents d'emmener exceptionnellement leur enfant à l'école de Oisseau-le-Petit ce jour-là. Pour les enfants qui prennent le car, ils le prendront comme d'habitude. Tous les enfants pourront aller à la garderie de Oisseau. L'inspection et les mairies ont donné leur accord.

Etat des comptes / coopérative scolaire :

Oisseau-Le-Petit :

Solde au 01/09/2023 : 1371.09€

Solde au 08/02/2024 : 2347.50€

| | recettes | dépenses |
|------------------------------|----------|----------|
| Cotisation et assurance OCCE | | 244.55 |
| Subvention SIVOS | 500 | |
| Vente de gâteaux | 225.21 | |
| Vente photos | 797.30 | |
| Cinéma | | 165 |
| Mômo festival | | 140 |
| Petits scientonautes | | 43 |
| Achats divers classe | | 243.55 |

Fyé :

Solde au 01/10/2023 : 4016.84€

Solde au 05/02/2024 : 4668.24€

| | recettes | dépenses |
|--|----------|----------|
| Vente photos | 764.40 | |
| Subvention SIVOS | 500 | |
| Participation à la classe de neige de l'an dernier | | 370 |
| Vente de gâteaux (dont 190€ de l'an dernier) | 400 | |
| Achat petit matériel pour les classes | | 170 |
| Cinéma | | 220 |
| Mômo festival | | 210 |

Investissements et travaux :

Nous remercions le SIVOS pour l'achat de la plastifieuse qui est tombée en panne à Fyé. Nous remercions les mairies pour les petits travaux qui sont faits. Sur l'école de Oisseau-le-Petit, il avait été demandé la réparation des anti-pince doigts avant les vacances.

Questions des parents d'élèves :

1) **Prix du repas pour les enfants qui ont des allergies :** Pourquoi un prix si élevé ? Quelles sont les raisons de ce tarif ?

Le prix est à 3,55 euros surtout pour l'encadrement (les frais du personnel), réchauffer les plats et les nettoyer. Cela a été voté en 2015. Cela peut être rediscuté en comité syndical.

2) **Prix du repas de cantine :** Certaines communes ont des subventions de l'Etat pour avoir les repas de cantine de 1 euros, est-il possible de l'avoir ?

La présidente du SIVOS avait regardé pour le faire mais l'Etat est très long à rembourser et le SIVOS n'a pas les finances pour se permettre un tel trou dans le budget. Mme Lelièvre va se renseigner et étudier cela. Dans certaines écoles, le prix est en fonction du quotient familial, il y a le repas à 1€ pour certaines familles dont le quotient familial est faible. Pour les autres familles le prix est resté inchangé ou a augmenté pour les quotients familiaux les plus élevés. Pour information, la cantine essaie de faire attention pour que les élèves mangent français et essaient de trouver des fruits et des légumes locaux.

3) **Situation à la cantine le 13 février :** Ce midi, une maman était présente à la cantine et les enfants ont été étonnés et mal à l'aise.

Les enfants sont un peu turbulents et le temps de cantine est bruyant. Mme Lelièvre a géré la cantine pendant une semaine et c'était compliqué. Un couple a demandé la semaine dernière au SIVOS s'ils pouvaient venir voir à la cantine comment cela se passait. Mme Lelièvre a accepté. La mère d'élève est restée de 12h à 13h30. Mme Lelièvre le regrette fortement, elle est très gênée pour les enfants et pour les parents. Elle s'en excuse. Si un autre parent veut qu'il y ait une visite de la cantine, il faudra dorénavant que cette demande passe par les représentants des parents d'élèves. Mme Lelièvre va revenir à la cantine jeudi 15 février pour en reparler avec les enfants.

4) **Place des enfants à la cantine (sur Fyé) :** Comment les enfants sont-ils placés ? Comment faire quand les parents souhaitent que 2 élèves ne se retrouvent pas l'un à côté de l'autre ? Sous quel délai le changement se fait-il ? Faut-il attendre plusieurs jours, semaines ?

Les changements de place peuvent demander du temps mais cela est fait. Il y a eu des discussions avec les enfants. Il faut appeler directement Mme Lelièvre au SIVOS. Depuis le début de la semaine à Fyé, les élèves ont leur prénom sur les tables.

5) **Mise à disposition de matériel sur l'école de Fyé** (récréation et garderie) pour "faire des buts" pour éviter que le cartable ou encore les manteaux, tour de cou et gilets ne terminent en poteau de but en hiver. 95% des manteaux ne servent pas de but de foot, il y en a partout, certains élèves partent sans leur manteau le soir et ils restent toute la nuit dehors. Nous avons mis des plots mais ils sont cassés. Nous nous demandons s'il ne serait pas possible d'avoir un marquage au sol des buts, mais cela ne semble pas intéressant pour les enfants. Le problème est que le matériel n'est pas rangé à la fin de la garderie. La mairie propose de racheter des plots. Nous allons réessayer avec 4 plots.

6) **Un arbre pour l'école de Fyé :** Il avait été évoqué la plantation d'un arbre à Fyé. Actuellement, un réaménagement de l'école de Fyé est en train d'être réfléchi. Un budget d'investissement pour une commune pour une année est de 300 000 euros. Le projet est de refaire la salle scan et deux classes neuves. L'Etat propose des aides pour les rénovations mais pas pour les constructions neuves.

Question de l'équipe enseignante :

Horaire des conseils d'école : Il y a toujours un conseil d'école à 20h dans l'année depuis plusieurs années. Est-ce que cet horaire vous arrange ou est-ce qu'on peut faire tous les conseils d'école à 18h30 l'année prochaine ?

Cela ne pose pas de problèmes de faire les 3 conseils d'école à 18h30 comme les dates sont données suffisamment tôt. Sur Fyé, si le conseil d'école a lieu à 18h30, il faudra le faire dans la grande salle un mardi.

Dates des prochains conseils d'école

- Lundi 01/07/24 à Oisseau-Le-Petit 18h30.

Fin du conseil d'école à 21h20.